

GUIDE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

de la ligue Ouest FCD



« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents,
nous l'empruntons à nos enfants »

Antoine de Saint-Exupéry

Avec le soutien de notre partenaire



BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE



3 |

Organisation
de
manifestations

SOMMAIRE

1 |

Introduction
Définition



Le
fonctionnement
du club au
quotidien

2 |

Introduction

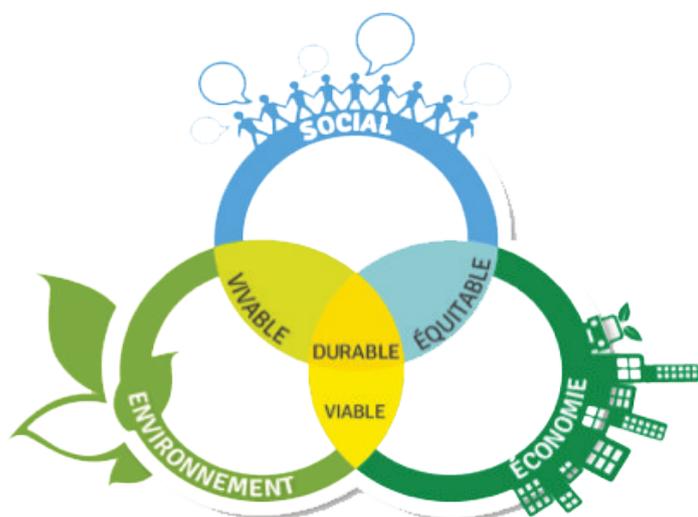
Le développement durable est l'affaire de chacun, partout et tout le temps. Même lors des activités sportives ou culturelles nous pouvons, sans obligatoirement faire de gros efforts, ni changer radicalement nos habitudes, agir très concrètement pour limiter notre impact écologique. Il nous suffit de réfléchir à notre façon de faire et prendre le temps de chercher des pistes d'amélioration.

La ligue Ouest a choisi de s'impliquer dans cette démarche en identifiant, au travers de son projet associatif, un axe stratégique de développement décliné en objectifs opérationnels. La rédaction de ce guide en est le fruit. D'autres actions vous seront proposées tout au long de notre mandature. A vous de vous les approprier. Ce guide n'est pas exhaustif, mais il vous aidera dans votre démarche.

Bien sûr, vous ne pourrez sans doute pas mettre en place l'intégralité des recommandations, mais essayer et simplement faire preuve de bons sens, c'est déjà faire un grand pas vers l'écoresponsabilité.



Définition



Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable. Contrairement au développement économique, le développement durable est un développement qui prend en compte trois dimensions : économique, environnementale et sociale. La particularité du développement durable est de se situer au carrefour de ces 3 piliers.

Le fonctionnement du club au quotidien

Les clubs utilisent au quotidien, pour le fonctionnement de leurs infrastructures, des équipements, des moyens de communication et des ressources humaines. Souvent quelques règles simples suffisent à améliorer le quotidien.

Voici quelques pistes susceptibles de vous soutenir dans l'effort que vous engagerez en faveur du développement durable.

Organisation / Gestion du club

- Intégrer à la gouvernance de l'association une personne sensibilisée au développement durable.
- Intégrer la notion de développement durable dans le projet associatif du club.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement des personnes à mobilité réduite.
- Dans le cadre des investissements, privilégier, même si le prix est supérieur, du matériel de qualité dont la durée de vie sera plus longue que du matériel d'entrée de gamme.

Communication

- Dans le cadre de l'utilisation d'infrastructures, informer les utilisateurs des éco-gestes réalisables au sein de l'équipement utilisé : tri des déchets, durée des douches, etc. Signaler les dysfonctionnements constatés (fuites d'eau, problèmes électriques, etc.).
- Pour le secrétariat et la communication, privilégier le dématérialisé au papier. Imprimer en recto-verso lorsque c'est possible.
- Utiliser du papier recyclable.

Énergies / Entretien des locaux

- Choisir des produits d'entretien aussi respectueux que possible de l'environnement.
- Penser à la récupération et au recyclage des piles et batteries usagées.
- Récupérer les eaux pluviales utilisables pour le nettoyage.
- Utiliser des robinets temporisés à bouton-poussoir ou électroniques et mettre en place des limiteurs de débit sur les douches et les robinets. Mettre en place des chasses d'eau économiques. Utiliser des robinets d'arrêt au bout des tuyaux d'arrosage.
- Mettre en place des systèmes utilisant des énergies renouvelables pour la production d'eau chaude.
- Envisager un éclairage des accès et cheminements extérieurs grâce à des lampes photovoltaïques.
- Utiliser des matériels économes en énergie (éclairage basse consommation, appareils de classe A, etc).
- Réguler au plus juste le chauffage des bâtiments et la température de l'eau chaude.

Organisation de manifestations

Préparation des manifestations

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Limiter les déplacements grâce aux nouveaux outils de communication : e-mails, conférences téléphoniques, visio-conférences, etc.
- Inciter à l'utilisation des transports collectifs pour venir sur le lieu de la manifestation.
- Informer sur les transports collectifs dans le dossier d'inscription afin de rationaliser au mieux les déplacements.
- Mettre des navettes collectives à disposition.
- Négocier avec les collectivités locales concernées des tarifs spéciaux sur les transports collectifs.
- Prévoir un fléchage dans la ville pour éviter les erreurs des transports collectifs et particuliers.
- Sécuriser l'accès à la manifestation en vélo.
- Sur le site web de la manifestation proposer un espace co-voiturage.
- Prévoir un parking pour les véhicules qui co-voiturent et les bus.
- Rechercher des acteurs locaux et des partenaires sensibilisés à la philosophie de la manifestation.
- Pour la communication, privilégier le dématérialisé au papier.
- Utiliser du papier recyclable. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand cela est possible.

Les sites et leur environnement

- S'informer et s'appropriier le site.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du parcours en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- Réaliser un plan des installations avec les zones autorisées, celles interdites d'accès et les zones protégées, plan imprimé sur du papier recyclé à distribuer aux participants.
- Prévoir des zones de stationnement, de cheminement et réaliser des itinéraires. Privilégier des matériaux recyclables et/ou réutilisables.
- Prévoir le dispositif de sécurité de la manifestation.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement des personnes à mobilité réduite.
- Installer des toilettes, si nécessaire (+ toilettes PMR)
- Assurer l'accueil et la surveillance des participants et du public sur les espaces protégés.
- Être attentif aux pollutions sonores (place des hauts parleurs et de la sonorisation sur le site).
- Dans le cadre de l'utilisation d'infrastructures, informer les utilisateurs des éco-gestes réalisables au sein de l'équipement utilisé. Signaler les dysfonctionnements constatés.
- Mettre en place une équipe logistique chargée, à la fin de la manifestation, de remettre le site en état (nettoyage, ramassage des déchets, débalisage, enlèvement de la signalétique, etc.).
- Éviter l'agrafage et bannir le clouage des panneaux sur les arbres.

Repas et boissons

Dans le cadre d'une manifestation offrant de la restauration :

- Proposer une présentation collective plutôt qu'individuelle des aliments afin de réduire les emballages.
- Sensibiliser les consommateurs au gaspillage.
- Privilégier l'eau du service de distribution d'eau potable plutôt que l'eau en bouteille.
- Privilégier les produits bruts plutôt que les produits trop élaborés pour diminuer les étapes de transformation coûteuse en énergies, en produits annexes et les pertes de qualité.
- Privilégier la filière biologique et le commerce équitable, ainsi que les produits locaux de saison ou issus des filières courtes. Élaborer des menus en fonction des spécialités locales.
- Favoriser les inscriptions préalables afin d'acheter des quantités raisonnables en fonction du nombre d'inscrits et ainsi éviter les déchets et le gaspillage.
- Choisir des boissons ayant un contenant recyclable ou consigné.
- Privilégier les fournisseurs assurant la reprise des « non-utilisés ».
- Pour la conservation de denrées, anticiper sur le respect de la chaîne du froid pour organiser les achats, transports et conservation des denrées périssables sans gaspillage d'énergie.
- Donner la préférence aux boissons non alcoolisées, par exemple en privilégiant des coûts moindres pour ces boissons.
- Envisager la possibilité de réaliser du compost avec les déchets alimentaires (partenariat avec un agriculteur local).
- Tendre à réduire la consommation de viande origine d'émissions importantes de gaz à effet de serre.
- Gérer de manière rationnelle l'énergie lors de la cuisson.
- Louer la vaisselle plutôt qu'utiliser le type « jetable », pour ne pas produire trop de déchets.
- Privilégier nappes et serviettes recyclées.
- Faire don des denrées non ouvertes et dont les conditions de conservation ont été respectées, à des associations de solidarité.
- Prévoir le nettoyage du/des postes de restauration.
- Organiser un tri sélectif le plus large possible et approprié avec une information préalable des convives.
- Choisir des produits d'entretien aussi respectueux que possible de l'environnement.

J'utilise des banderoles et supports réutilisables.



Je privilégie la location de minibus.

Je viens aux entraînements avec une gourde.

Je privilégie la communication numérique.

J'utilise le tri sélectif.

J'emprunte ou je prête mon matériel.
La location est aussi une bonne idée.

L'eau est précieuse, j'économise.

Je limite/optimize les impressions papier.

J'encourage le co-voiturage.

Je pense à la vaisselle réutilisable.

DIMINUONS NOS DÉCHETS, TRIONS !

Mode d'emploi du TRI SÉLECTIF



*Pensez à retirer les bouchons de vos bouteilles et couvercles de vos bocaux, vous pourrez les déposer dans les supermarchés à côté du bac à ampoules et piles.

PENSEZ-Y



Privilégiez des enseignes qui valorisent les produits recyclés

- Mobilier - Décoration - Vêtements



Certaines structures se déplacent pour vous débarrasser de vos encombrants



Investissez dans un compost pour vos déchets organiques, l'idéal pour votre potager.



SAVE THE DATE !

Renseignez-vous auprès de votre mairie
pour connaître la date de Journée Citoyennes de Propreté,
En plus des Journées CLEAN'UP organisées toute l'année.

LIGUE OUEST DE LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

2, rue Maréchal Gallieni

35200 Rennes - FRANCE

Tél. : +33 (0)2 23 35 20 30

email : secretariat@ligueouest-fcd.fr

www.ligueouest-fcd.fr



FCDLIGUEOUEST



ligueouestfederationdefense



IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ

LIGUE OUEST DE LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE - 2 rue Maréchal Gallieni - 35200 Rennes - SIRET 438 044 257 000 22
Réalisation : Stéphane COISNARD

